

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents En exercice qui a pris  
au Conseil part à la  
Municipal Délibération

11 10 06

**Séance du Jeudi 31 Octobre 2019**

Date de la convocation :

17 / 10 /2019

Date d'affichage :

05 /11/2019

L'an deux mille dix-neuf et le trente-et-un octobre à dix- neuf heures,  
les membres du Conseil Municipal de cette commune,  
régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le  
cadre habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre  
GENESTE, Maire.

**Présents** : Messieurs GENESTE Jean-Pierre, LUROIS Alain, DUMAS  
Bernard, EMARD Jean-Michel, LIPPENS André et Mme  
MONTAGNON Muguette.

**Absent(e)s** M.DEFASQUELLE Yannick, GOBERT Jean-Marie, DEKEYSER  
Albéric et POMMARD Christophe.

**Secrétaire de séance** : Monsieur LUROIS.

**Objet : Règlement du cimetière et tarifs des concessions -Délibération N°2019/16**

Un projet de règlement est proposé au conseil municipal et soumis à son approbation.

Vu le projet de règlement du cimetière présenté, permettant une gestion précise et respectueuse des  
Inhumations,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents :**

- D'approuver le règlement tel qu'il est présenté avec, en particulier, l'abandon des concessions perpétuelles et centenaires et la création de concessions nouvelles cinquantenaires ;
- De modifier la durée et les tarifs de concessions au cimetière comme suit :

**Les tarifs appliqués actuellement sont les suivants :**

**Cimetière**

Prestation	Tarif en vigueur	Date de la dernière révision
Concessions centenaires renouvelables indéfiniment	200€	11.04.2008

Concessions trentenaires renouvelables indéfiniment	50 €	11.04.2008
Concessions perpétuelles 2 m <sup>2</sup>	200 €	11.04.2008
Concessions perpétuelles 4 m <sup>2</sup>	500 €	11.04.2008

**Columbarium**

Prestation	Tarif en vigueur	Date de la dernière révision
15 ans	150 €	15.06.2011
30 ans	300 €	15.06.2011
50 ans	600 €	15.06.2011

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide d'adopter les nouveaux tarifs proposés ci-dessous :**

**Cimetière**

Prestation	Tarif en vigueur au 01.11.2019
Concessions cinquantenaires renouvelables indéfiniment 2m <sup>2</sup>	300€
Concessions trentenaires renouvelables indéfiniment 2m <sup>2</sup>	150 €

Columbarium

Prestation	Tarif en vigueur au 01.11.2019
30 ans	300 €
50 ans	600 €

- **D'autoriser** le Maire à signer tout document en rapport avec cette délibération et précise que les tarifs et durées de concessions entreront en vigueur dès le caractère exécutoire de cette délibération.

Vote : 06 voix Pour.

Et ont signé les Membres présents  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Le Maire,

Jean-Pierre GENESTE

